

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	069
Date dépôt / modification	09/06/2022
Date validation	30/06/2022

BACHELIER EN ÉCOLOGIE SOCIALE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	6. Sciences politiques et sociales
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le bachelier en écologie sociale organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du cadre européen de certification.

L'écologue social est un travailleur social de l'environnement.

À ce titre, il doit intégrer les préoccupations environnementales au sein des enjeux sociaux contemporains. Il inscrit la lutte contre les inégalités au cœur des questions écologiques et environnementales.

Il travaille dans des organismes publics ou privés. Il investit ses compétences professionnelles dans le secteur associatif et les mouvements de défense de l'environnement.

Il inclut les préoccupations écologiques et environnementales dans toutes les composantes du cadre de vie.

Il effectue un travail social consciencieux et critique en mettant en valeur l'interdépendance des phénomènes sociaux, culturels, politiques et économiques avec les différentes préoccupations écologiques et environnementales.

Il se réfère aux principes déontologiques propres à sa profession, en respectant notamment le secret professionnel.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Pratiquer une communication professionnelle adaptée aux publics concernés

- » Rédiger de manière compréhensible, précise et adaptée ;
- » S'exprimer de manière compréhensible, précise et adaptée ;
- » Utiliser le vocabulaire propre au secteur social et environnemental ;
- » Utiliser des outils de communication diversifiés de façon professionnelle ;
- » Transmettre et vulgariser des informations sociales et environnementales.

2. Interagir avec le milieu professionnel social et environnemental

- » Identifier les acteurs et les réseaux ;
- » Identifier les mandats professionnels et les limites des acteurs et des institutions ;
- » Favoriser des dynamiques de concertation ou de collaboration avec les professionnels du secteur ;
- » Se positionner et s'intégrer au sein d'une équipe dans une logique interdisciplinaire ;
- » Respecter le secret professionnel et la déontologie de la profession.

3. Identifier et analyser de manière scientifique et systémique les problématiques sociales et environnementales

- » Clarifier les besoins, les demandes et les attentes des personnes, des groupes et des communautés concernées ;
- » Maîtriser les fondements des problématiques environnementales et sociales ;
- » Élaborer des hypothèses de compréhension des problématiques sociales et environnementales ;
- » Récolter et analyser des données qualitatives et quantitatives (terrain, littérature, ...) ;
- » Évaluer la fiabilité des données ;
- » Articuler les questions, les situations et les problématiques sociales avec les enjeux environnementaux.

4. Proposer, mettre en œuvre et évaluer des processus d'intervention sociale et environnementale

- » Identifier les moyens, les ressources et les compétences des personnes, des groupes et des communautés ;
- » Choisir et maîtriser les méthodologies d'intervention sociales et environnementales les plus appropriées ;
- » Comprendre et entendre le point de vue des différents acteurs et personnes concernées ;
- » Promouvoir la participation des bénéficiaires dans une perspective d'émancipation ;
- » Évaluer à posteriori les méthodologies d'intervention ;
- » Évaluer les effets des processus d'intervention.

5. Construire des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

- » Acquérir et développer des habilités relationnelles ;
- » Établir une relation adaptée avec les personnes, les groupes et les communautés.

6. Soutenir et promouvoir le changement social et environnemental

- » Mettre en débat les questions sociales et environnementales actuelles et émergentes ;
- » Faire usage des techniques d'argumentation et de négociation ;
- » Se remettre en question ;
- » Promouvoir la justice sociale et environnementale ;
- » Mener des actions de sensibilisation et de mobilisation ;
- » Porter un regard critique sur les questions sociales et environnementales.